

Prix: 761 € pension complète

Itinérance dans les ENCANTATS

du 12 au 19 août 2023

Niveau 4



À partir du Val d'Aran, les Encantats, les « enchantés », offrent leur généreuse nature à l'écart des routes et des habitations. Protégés par le Parc national d'Aigüestortes et Saint-Maurice, ils nous découvrent l'écrin d'un espace sauvage partiellement boisé où lacs, cols et sommets abondent. L'itinérance en boucle permettra de parcourir cette région exceptionnelle.

Programme du séjour :

<u>Jour 1 : 12/08/2023.</u> Transport en covoiturage jusqu'à Artiès, Val d'Aran. Montée au refuge de Restanca (2 010m). *9 kms, D+ 810 m*. Découverte des lac et cirque de Restanca. Nuit au refuge.

<u>Jour 2: 13/08/2023.</u> 8,5 kms, D+ 790, D- 600. Planhets et lac deth Cap deth Port, Coret d'Oelhacrestada, ascension du Montardo (2 833m), Estany des Monges, Estany de Travessani. Nuit au refuge Ventosa i Calvell (2 215m).

<u>Jour 3: 14/08/2023.</u> 8 kms, D+ 650, D- 850. Riuet del Negre, Vall de Colieto, Vall de Capdella, passage du Coll de Contraix (2 758m). Nuit au refuge d'Estany Llong (1 987m).

<u>Jour 4 : 15/08/2023.</u> *10 kms, D+ 700, D- 330*. Estany Nere, Coma d'Aiguabella, GR11, Nuit au refuge d'Amitges (2 346m).

<u>Jour 5 : 16/08/2023.</u> *10 kms, D+ 710, D- 1170*. Estany de la Bassa, Estany de St Maurici, AR au col des Encantats. Nuit au refuge Ernest Mallafré (1 890m).

<u>Jour 6: 17/08/2023.</u> 13 kms, D+ 830, D- 580. GR11, Amitges, étangs du Port de Ratera (2 590 m), lac Obago. Nuit au refuge de Colomers (2 135 m).

<u>Jour 7: 18/08/2023.</u> 11,5 kms, D+ 710, D- 816. Col et lacs de Ribereta, lac et port de Caldes (2 572 m), Port de Rius. Nuit au refuge de Restanca (2 010m).

<u>Jour 8 : 19/08/2023.</u> 11,5 kms, D+ 70, D- 925. Retour parking par Basses de Rius et pont deth Ressec puis covoiturage retour à Toulouse.

Ce programme pourra être modifié en cas de force majeure, d'impératifs de sécurité ou de capacité des participant(e)s.

Niveau 4 avec une très bonne condition physique. Les dénivelés peuvent ne pas être très importants mais les sentiers sont souvent accidentés et il faut enchaîner 8 jours d'affilée.

Hébergement: 7 nuits en refuges gardés (dortoirs) en pension complète.

A emporter: sac à dos de 30-40 l. Vêtements techniques de randonnée, chaussures de marche, eau (1 litre et demi à 2 litres), affaires de rechange pour le soir, sac à viande, frontale, affaires de toilette, petite trousse à pharmacie, protections contre le soleil (casquette, lunettes, crème solaire 50...), polaire, gants, poncho de pluie, papier toilette, bouchons d'oreille contre les nuisances sonores. Espèces pour les dépenses personnelles en refuge (sympa le pot du soir!).

Transport: covoiturage (départ le samedi matin en tenue de rando). Les 2 voitures resteront à Artiès.

Encadrement: Jacques Delon.

Groupe: 7 participant(e)s (hors encadrant).

Prix: 761 euros à payer à l'inscription. Étalement possible : 251 € à l'inscription et 2 chèques de 255 € à remettre à l'inscription encaissés le 05/07/2023 et le 01/08/2023 ou restitués contre paiement par CB.

- -> Il comprend : la pension complète et l'encadrement par un animateur bénévole breveté montagne.
- -> Il ne comprend pas : le pique-nique du samedi 12, les boissons, les dépenses personnelles, les frais de covoiturage (35 € environ), l'assurance annulation.

Documents officiels à emporter : carte d'identité ou passeport en cours de validité, carte d'adhérent Pyrénées Club, carte européenne d'assurance maladie.

Date limite d'inscription: 30 juin 2023

ATTENTION

Ce séjour est réservé aux adhérent(e)s à jour de leur cotisation, ayant effectué au minimum une sortie à la journée avec le Pyrénées Club.

L'inscription à ce séjour est soumise à l'acceptation de la présente fiche technique et des conditions générales de vente du Pyrénées Club, en particulier :

Désistement : en cas de désistement, dans tous les cas, 25 € seront retenus pour les frais de dossier par le Pyrénées Club. Le solde ne sera remboursé que si la place est revendue à un adhérent inscrit sur la liste d'attente.

Annulation par le PyC : le Pyrénées Club se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées.



Association Pyrénées Club de France, 8 rue de la Colombette - 31000 Toulouse Immatriculation n° IM094120001 de la Chambre des associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris Assurance RCP MAIF, 200 avenue Salvador Allende 79000 Niort.